



Problème pour clôturer mon compte

Par **Corinne Castaing**, le **05/12/2017** à **11:51**

Bonjour

Ma banque ma repris mes moyens de paiement sans pour autant clôturer mon compte qui lui sera clôturé en janvier

Comment se fait il qu'elle me prélève pour ma carte bancaire que je lui ai rendue ne devrait elle pas procéder au remboursement éventuellement d'une partie des cotisations doit on payer un service Que l'on n'a plus

Concernant ma protection juridique ils refusent l'application de la loi Châtel et m'obligent à payer jusqu'en février alors que mon compte sera clôturé chez eux en janvier

Ont ils le droit de clôturer mon assurance épargne qui pourtant n'a aucun lien avec mon compte là encore je suis tenue de payer jusqu'en février pour un compte clôture en janvier puis je le transférer sur nouveau compte ?

Dernier point dois je attendre clôture du compte ou ai je le droit de laisser somme pour opérations en cours et réclamer un chèque de banque du solde je suis sans moyens de paiement pour subvenir à mes besoins n'ai je pas le droit de recevoir ce solde pour alimenter autre compte et pouvoir ainsi faire face à mes factures prélèvements et loyer

Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **07/12/2017** à **09:26**

Bonjour,

Vu vos différents messages, je pense que vous devez vous adresser au médiateur de la banque.

Bien à vous